



Long Distance Fleet Regional Advisory Council

Représentation de l'UE dans NEAFC et NAFO

Etat: approuvé par le Comité Exécutif du LDRAC

Langue de rédaction: Anglais

Elaboré par: GT2 (A. Cabral - B. Szemioth)

M. Fokion Fotiadis
Director General
DG Fisheries and Maritime Affairs
B-1049 BRUSSELS

Madrid, Septembre 2008

Le Rac de pêches lointaines a été impliqué activement dans la préparation de la position de l'industrie et la participation pendant la session générale annuelle de NAFO qui a eu lieu à Vigo en 2008. Les membres du RAC prennent part aussi régulièrement dans les activités semblables en rapport avec la NEAFC. Les membres du RAC et les représentants de l'industrie ont été impliqués activement de toutes les manières nécessaires et possibles dans le travail de la NEAFC et de NAFO.

Le Comité Exécutif du LDRAC reconnaît la complexité des sujets qui sont impliqués dans tout RFMO. NAFO et NEAFC ont toutefois caractéristique additionnelle qui fait cruciale sa gestion et négociation. Les deux RFMO sont reliées par plusieurs sujets et questions.

En outre beaucoup de décisions et le travail qui est effectué dans une de des deux a un impact direct dans le même type de travail effectué dans l'autre. Finalement, l'interrelation entre les deux RFMO est renforcée aussi avec le nombre d'accords bilatéraux qui impliquent non seulement les occasions de pêche établies par NAFO et NEAFC, mais implique aux parties contractantes de deux RFMO.



Long Distance Fleet Regional Advisory Council

Ainsi NAFO, où les intérêts du Canada ont une haute implication politique demande que l'UE envoie à un haut mandataire dans la représentation de la délégation de l'UE.

En accord avec ce qui est précédemment commenté, le LDRAC supporte la position dont les politiques et l'intérêt de l'UE sont représentés de la meilleure manière possible si la même personne dirige la délégation de l'UE. Nous jugeons que la solution précédente, contribuerait aussi à consolider la position négociateur de l'UE.

Le LDRAC reconnaît les défis à auxquels fait face l'UE et d'autres parties contractantes dans NAFO et NEAFC. Les accords bilatéraux parallèles entre l'UE et quelques parties contractantes sont cruciaux pour l'industrie de l'UE.

Considérant ce qui est précédemment dit, le LDRAC espère que la Commission Européenne tienne compte de sa position et d'arguments.

Cordialement,

Antonio Schiappa Cabral
President du LDRAC